

LA CHASSE À COURRE, UN SPECTACLE DE GESTION

L'ÉPREUVE DES FAITS

La chasse à courre peut être vue comme une organisation fortement structurée par des rituels, dans laquelle les cavaliers/chasseurs déploient nombre de signes de l'exercice d'une domination sur leur environnement. Elle peut aussi être regardée comme une organisation qui se déroule dans un espace ouvert (souvent au sein de forêts domaniales, de domaines de l'État), alors même que celui-ci est ouvert au public, dans laquelle de multiples acteurs (riverains, promeneurs, suiveurs...) peuvent s'insérer et avec laquelle ils peuvent donc interagir, et tout à la fois la faciliter ou la gêner. La chasse à courre ne peut ignorer ces derniers, et ce d'autant plus qu'elle est une activité faisant l'objet de fortes controverses : son image (et donc sa pérennité), mais aussi, nous le verrons, son déroulement même, en dépendent.

Par Rachel BEAUJOLIN-BELLET*, Thierry BOUDÈS** et Nathalie RAULET-CROSET***

Dans cette enquête, nous avons fait le choix d'observer l'organisation de la chasse à courre à travers le prisme de la population des « suiveurs » qui, en voiture, à pied ou à vélo, participent (souvent de façon très régulière, deux fois par semaine pendant la période de chasse, voire plus quand ils suivent plusieurs équipages) à ce spectacle grandeur nature. La posture de nombre d'entre eux dépasse celle de simple spectateur : tout en suivant la chasse, ils interagissent avec les chasseurs et leur donnent des informations, voire jouent un rôle de bénévole en contribuant à la préparation et à l'organisation de la

chasse, par exemple en intervenant pour la protéger lors de la traversée d'une route.

Notre enquête a adopté une démarche ethnographique (1) portant, en l'occurrence, sur des chasses à courre au chevreuil (2). Nous appuyant sur une

* NEOMA Business School, rachel.beaujolin@neoma-bs.fr

** ESCP Europe, tboudes@escpeurope.eu

*** IAE de Paris, Université Paris 1 et PREG-CRG de l'École polytechnique, Nathalie.Raulet-Croset@univ-paris1.fr

(1) Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux chasseurs, aux suiveurs et aux organisateurs qui ont bien voulu nous accueillir dans les différentes chasses à courre que nous avons pu observer. La Vènerie a ses codes et en particulier son propre vocabulaire. Nous remercions les relecteurs experts qui nous ont fait l'amitié de relire ce texte (toutes les inexactitudes qui demeurerait seraient de notre exclusive responsabilité).

(2) Il existe différents types de chasse à courre (au cerf, au chevreuil, au sanglier, au lièvre, au renard...). La chasse à courre au cerf est réputée être la plus noble, avec des équipages souvent de taille plus importante. Nous avons fait ici le choix d'étudier la chasse à courre au chevreuil car celle-ci nous a semblé plus facile d'accès, et ce à plusieurs titres : nous y avons un accès privilégié et le nombre limité de chasseurs et de suiveurs nous permettait *a priori*, en tant que novices, de mieux saisir son fonctionnement et les interactions qui s'y jouent.

méthodologie qualitative, nous en avons mobilisé les modalités habituelles de recueil du matériau : entretiens, observation directe, analyse de documents. Mais, au-delà, nous nous sommes invités auprès de suiveurs, soit pour suivre à leurs côtés plusieurs chasses au chevreuil, soit pour les accompagner alors qu'eux-mêmes sont en train de suivre une chasse. Nous avons ainsi adopté les recommandations méthodologiques du *shadowing* (CZARNIAWSKA, 2007) considérant que cette méthode permet d'accéder aux pratiques des acteurs dans une approche compréhensive.

À l'appui de nos observations en tant que suiveurs de suiveurs, nous proposons une analyse de l'implication de ces derniers dans la chasse à courre en partant des zones de vulnérabilité des chasseurs. Nous montrons que c'est la prise en charge conjointe par les suiveurs et les chasseurs de ces zones de vulnérabilité qui permet de créer les conditions d'une coproduction entre eux.

LA CHASSE À COURRE : LES RÔLES DES SUIVEURS EN TENSION

La chasse à courre, une activité controversée

La chasse à courre est une activité hautement controversée : autorisée en France, elle est interdite dans nombre de pays européens (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse). En France, des projets de loi visant à l'interdire sont régulièrement déposés, le dernier en ce sens étant très récent (en mai 2013). Les arguments des opposants à la chasse à courre sont de plusieurs ordres. La chasse à courre est tout d'abord considérée comme un sport cruel qui génère une souffrance et une détresse inutiles chez l'animal (que ce soit selon les cas, un renard, un chevreuil, un cerf, un lièvre, un sanglier ou tout autre animal).

Elle serait plus cruelle que la chasse à tir du fait qu'elle repose sur la traque (souvent pendant plusieurs heures) d'un animal. En outre, comme le souligne, par exemple, le rapport Burns (2000), qui a été à l'origine de son interdiction au Royaume-Uni en 2004, la chasse à courre perturbe la zone concernée (pouvant aller de 200 hectares à 10 000 hectares environ, selon l'animal chassé), ce qui peut générer des dommages collatéraux, que ce soit pour d'autres animaux ou pour les riverains. Enfin, elle est un emblème de la division sociale, une activité à travers laquelle la classe sociale dominante – historiquement, la noblesse – établit et entretient l'exercice de sa domination.

Du point de vue des défenseurs de la chasse à courre, cette dernière ne perturbe pas la nature, en tout cas

pas plus que la chasse à tir, car il s'agit de ne poursuivre qu'un seul animal, ce qui conduit finalement à tuer un nombre limité d'animaux pendant la saison de chasse (nombre qui serait inférieur à celui des animaux victimes d'accidents de la circulation). Cette activité est par ailleurs considérée comme un élément important de la culture rurale et du maintien des traditions, elle implique non seulement les chasseurs eux-mêmes, mais aussi nombre de passionnés qui viennent régulièrement suivre ce type de chasse. La chasse à courre est donc une activité économique qui génère des emplois et produit une offre de loisirs gratuits.

Dans ce contexte, la présence desdits « suiveurs » (ceux qui suivent la chasse à courre que ce soit à pied, en voiture ou à vélo) constitue une des sources de légitimation de cette activité controversée, qui peut dès lors être considérée comme une activité populaire. D'ailleurs, l'évaluation du nombre des suiveurs est au cœur de la controverse. Selon la Société de Vénérerie, on dénombre en France 400 équipages, impliquant 10 000 chasseurs (cavaliers) et 100 000 suiveurs, mais aussi près de 20 000 chiens et 7 000 chevaux.

La progression de la chasse à courre

La chasse à courre, ainsi que l'ont remarquablement décrite Pinçon-Charlot et Pinçon (2003), est le lieu de l'expression de nombreux rituels. Dès le premier regard, les codes vestimentaires des membres de l'équipage peuvent impressionner. De nombreux bruits envahissent la forêt : les sabots des chevaux, les récris des chiens, le son des trompes (indiquant par exemple la vue ou le passage de l'animal, le volcelest) ou la fin de la chasse (l'hallali, la mise à mort).

Dans une lecture en termes de processus, une des principales caractéristiques de la chasse à courre, par comparaison avec d'autres chasses, est le fait qu'en principe un seul animal est poursuivi, puis, le cas échéant, pris par la meute de chiens, avant d'être « servi » (c'est-à-dire tué par le maître d'équipage, le master ou le piqueux, au moyen d'un fusil ou d'une dague). Dans la chasse à courre, ce sont avant tout les chiens qui chassent, l'activité des veneurs à cheval consistant à conduire les chiens, à les orienter (à les remettre sur la voie de l'animal chassé), à les suivre et à les rameuter lorsqu'ils se sont dispersés.

La chasse à courre se déroule deux fois par semaine sur la période allant du 15 septembre au 31 mars. Le lieu du rendez-vous est fixé en forêt. Pour obtenir cette indication, il faut appeler la veille un répondeur téléphonique qui informe du carrefour forestier – lequel n'est pas toujours indiqué sur les cartes - d'où partira la chasse.

À l'heure dite (souvent en milieu ou en fin de matinée), chiens, membres de l'équipage et suiveurs sont réunis autour du maître d'équipage pour le « rapport ». Le maître d'équipage donne la parole aux per-



sonnes (selon les cas, au piqueux ou au master (3)), mais aussi à certains suiveurs souvent appelés « bénévoles », qui, tôt le matin, sont allées « faire le bois », c'est-à-dire qu'elles sont allées marcher en forêt pour identifier la présence de chevreuils.

Dans un langage très codifié (en tout cas pour un observateur extérieur), ces personnes rendent compte des animaux qu'elles ont rencontrés en indiquant les lieux où elles les ont vus, des lieux marqués par une brisée qui correspond à l'endroit où les chiens seront conduits pour emprunter la voie de l'animal qui sera chassé.

À la suite de ces prises de parole, le maître d'équipage annonce sa décision quant à l'animal qui sera chassé. Dans le même temps, il ou elle énonce ses instructions à l'intention des membres de l'équipage et des suiveurs, rappelant notamment les règles de sécurité à respecter. Les sonneurs font retentir la fanfare de l'équipage dans la forêt marquant ainsi le début à proprement parler de la chasse (les membres de l'équipage étant à cheval).

Le maître d'équipage et le master guident la meute vers le lieu de la « brisée » choisie par le maître d'équipage, à partir duquel les chiens vont sentir l'odeur (on parle de « sentiment ») de l'animal chassé et suivre la voie. Les chiens seront à proprement parler en train de chasser quand ils seront sur la voie et suivront le sentiment. Dans ce cas, ils se manifestent par des « récris » (ils n'aboient pas).

Mais la voie est par définition fragile : sa qualité dépend des conditions météorologiques, des caractéristiques de la forêt à l'endroit où l'on se trouve, du type de sol. En outre, n'importe quelle odeur (par exemple, celle d'un humain, d'une voiture ou d'autres animaux) peut venir couper la voie et dérouter les chiens en train de la suivre.

Le lien entre les chasseurs et le chevreuil - Pinçon-Charlot et Pinçon (2003) évoquent le lien existant entre le monde des humains et le monde sauvage – ne peut exister que par la médiation de l'odorat des chiens.

La chasse à courre ressemble alors à un ballet se déroulant en plein air : pendant plusieurs heures (quatre heures environ, en ce qui concerne nos observations), cavaliers, chiens, piétons, voitures et vélos se croisent et se recroisent, tous cherchant à être sur la voie et (en tout cas, pour les humains) à voir le chevreuil chassé. Pendant le déroulé de la chasse, le rythme peut être très intensif (quand les chiens chassent, soit suivent la

voie en se récriant) ou au contraire très lent (quand les chiens ont perdu la voie, notamment à cause des ruses de l'animal chassé). Le maître d'équipage, le master et les chasseurs doivent faire en sorte que la meute reste groupée (il faut « rallier » les chiens, parfois les « rameuter ») et éviter que les chiens n'attaquent un autre animal que celui chassé (ne « fassent change ») ou ne perdent la voie (ne soient « en défaut »).

La chasse s'achève soit par la décision du maître d'équipage d'arrêter sans succès, soit par la curée, ce rituel qui fait suite au fait que les chiens sont parvenus à prendre (« à coiffer ») l'animal, puis que celui-ci a été « servi » (c'est-à-dire tué par le maître d'équipage ou le piqueux).

Pour la curée, tous se retrouvent sur le lieu du rendez-vous, en cercle autour du chevreuil tué, les trompes sonnent les fanfares qui retracent les différents épisodes de la chasse, le maître d'équipage coupe la patte droite de l'animal et l'offre à un participant (il/elle « fait les honneurs »), puis les chiens sont autorisés à dévorer le chevreuil : c'est la curée. C'est la fin de la chasse et, quelle qu'en ait été l'issue, les cavaliers rentrent leurs chevaux dans les vans et s'installent dans la forêt pour pique-niquer.

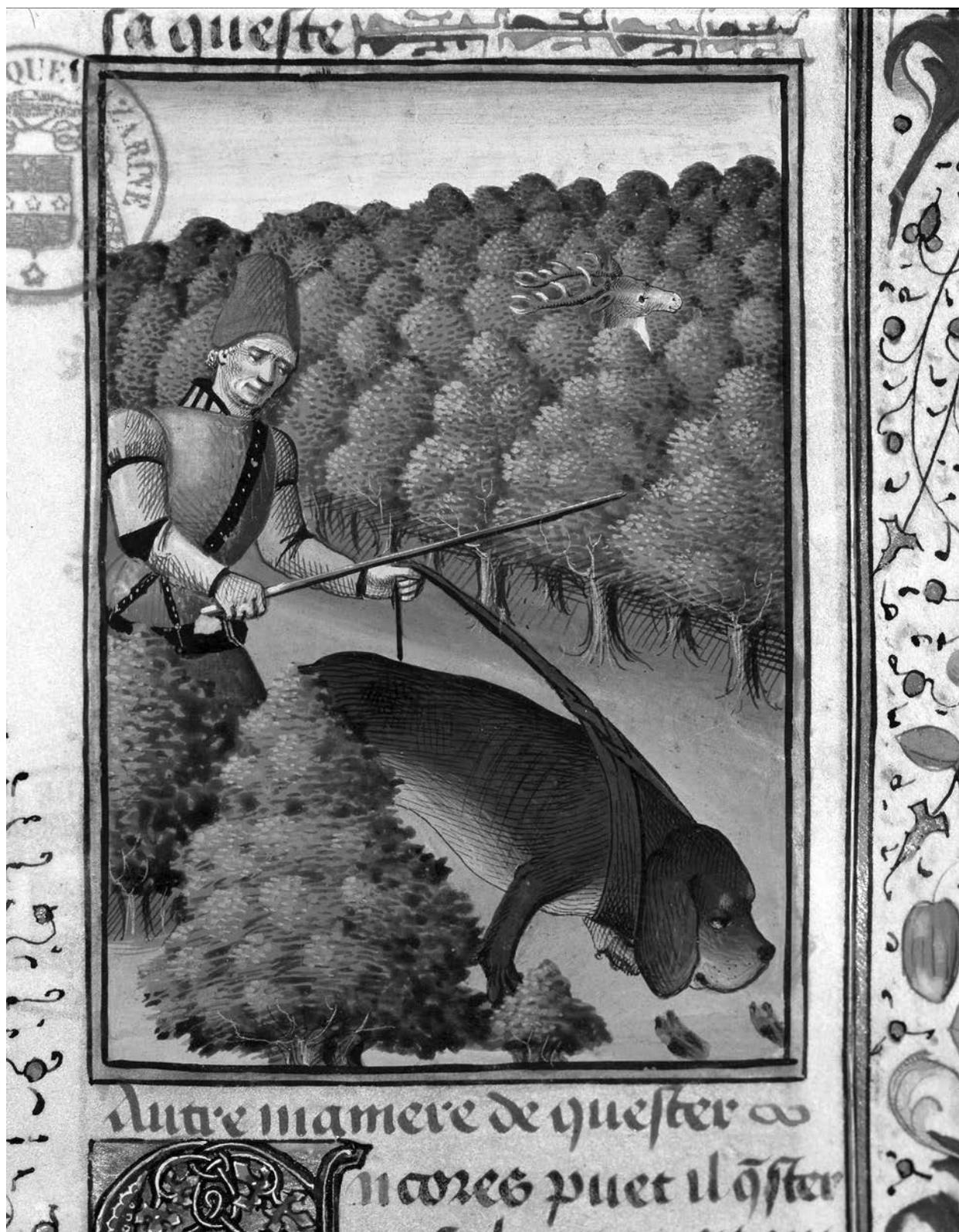
La chasse à courre : une organisation avec des suiveurs

La plupart des équipages sont structurés en associations loi de 1901, avec un bureau composé d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire général. Chaque équipage a une tenue qui lui est propre, avec ses couleurs de redingote, de culotte et de gilet et son « bouton » (pour les cavaliers), son nom et sa devise, et il se rend toujours dans la même partie de la forêt, celle qui lui est assignée pour une durée de 12 ans et pour laquelle il paye une location à l'O.N.F. (Office National des Forêts). Le budget de l'équipage se compose essentiellement des frais de location de la forêt, des bagues (sommes dues pour la pose d'un bracelet attestant de la prise d'un animal autorisé par le plan de chasse), du salaire du piqueux et/ou du valet de chiens, des coûts correspondant à l'entretien du chenil, aux soins et à la nourriture des chiens, à l'achat et à l'entretien du ou des camion(s) de transport des chiens, et à la souscription des assurances nécessaires. Le budget annuel se situe entre 70 000 et 100 000 euros pour un équipage de chevreuil (il est moins élevé pour un équipage de lièvre, et plus élevé pour un équipage de cerf).

Le code de conduite de la Vènerie recommande aux veneurs de saluer tous les participants (maître d'équipage, autres membres de l'équipage, suiveurs), de suivre le maître d'équipage (et de ne pas le ou la dépasser), de monter des chevaux bien entraînés, de se vêtir selon les codes de l'équipage, d'être à l'heure au rendez-vous, de ne pas quitter la chasse avant la fin de celle-ci, de ne pas perturber le travail des chiens, de ne

(3) Dans chaque équipage, il y a une personne en charge de prendre soin des chiens et du chenil, et par suite de mener les chiens à la chasse, de les maintenir aux ordres pendant la chasse. Dans certains équipages (souvent les plus importants en nombre de cavaliers), cette personne est salariée (il s'agit alors d'un « piqueux »). Dans d'autres, un des membres de l'équipage remplit cette fonction (on l'appelle alors « master »). Dans les équipages que nous avons suivis, il s'agissait de masters. Cette personne peut par ailleurs être secondée par un valet de chien, qui s'occupe aussi du chenil et de suivre la chasse en camionnette pour récupérer les chiens égarés, assurer leur protection, etc.





« Le maître d'équipage et le master guident la meute vers le lieu de la "brisée" choisie par le maître d'équipage, à partir duquel les chiens vont sentir l'odeur (on parle de "sentiment") de l'animal chassé et suivre la voie. », scène de chasse à courre – un chien pistant un cerf, in « Livre de chasse » de Gaston Phoebus, Comte de Foix, seigneur de Béarn, XIV^e siècle.

pas faire de bruit, de ne pas entrer dans des propriétés privées ou dans les enceintes forestières, de ne pas couper la voie, de ne pas utiliser de téléphone portable, etc.

La chasse à courre se déroulant dans un domaine ouvert au public, tout un chacun peut y accéder et être un suiveur régulier ou occasionnel. Le code de conduite de la Vènerie rappelle aux suiveurs qu'ils ne



sont pas membres de l'équipage, mais qu'ils doivent suivre consciencieusement les consignes du maître d'équipage : ils ne doivent pas intervenir dans la progression de la chasse, ils ne doivent pas rappeler les chiens, ils doivent éviter de faire du bruit et, bien sûr, ils doivent éviter de couper la voie que ce soit en marchant ou en utilisant un véhicule. Cette charte invite par ailleurs les suiveurs à participer à la sécurité de la chasse.

Comme nous l'avons évoqué, la dimension rituelle de la chasse à courre pourrait constituer une première invitation à en déployer une exploration de nature ethnographique. Au-delà, cette nature d'investigation nous est apparue une façon pertinente d'accéder à une compréhension fine des dimensions moins immédiatement visibles de l'organisation de la chasse, en particulier pour comprendre les rôles des suiveurs et la relation dialectique entre chasseurs et suiveurs, au-delà du spectacle qui se donne à voir.

SUIVRE LES SUIVEURS POUR COMPRENDRE LEURS RÔLES : UNE APPROCHE ETHNOGRAPHIQUE

S'introduire et saisir les interactions dans l'action

En premier lieu, il nous a fallu trouver des alliés qui acceptent de nous introduire auprès d'un équipage. L'un d'entre nous vivant dans une région où la chasse à courre est largement pratiquée, nous avons tout d'abord rencontré de façon informelle la précédente maître d'équipage d'un équipage au chevreuil, partageant avec elle notre intérêt pour les suiveurs de la chasse à courre. Celle-ci nous a ensuite invités à suivre une première chasse en tant qu'observateurs. Observer cette première chasse – en tant que suiveurs occasionnels accompagnés par un membre de l'équipage qui ne montait pas à cheval ce jour-là – a été l'occasion de nous présenter, d'avoir des conversations informelles avec des chasseurs et des suiveurs, et de commencer à comprendre les codes, les principes et les usages de la chasse à courre. Cela a aussi été pour nous l'occasion d'expliquer à nos alliés la méthodologie que nous souhaitions mettre en œuvre, c'est-à-dire nous faire inviter dans des voitures de suiveurs pour être à leurs côtés pendant le déroulement même de la chasse. La décision a alors été prise que le maître d'équipage nous présenterait à ces derniers lors d'une chasse ultérieure et qu'il évoquerait notre travail au moment du rapport initial, de sorte à nous introniser officiellement. Petit à petit, nous avons été introduits auprès d'autres maîtres d'équipage et nous avons à chaque fois adopté la même démarche : mener un entretien avec le maître d'équipage, être invités à observer, être présentés à l'équipage et aux suiveurs lors du rapport, puis nous

inviter dans des voitures de suiveurs par l'intermédiaire de membres de l'équipage. À chaque fois, nous nous sommes présentés comme des enseignants-chercheurs en organisation considérant la chasse à courre comme une organisation en plein air et cherchant à mieux comprendre comment cette organisation fonctionne et, plus précisément, les rôles des suiveurs dans cette organisation.

Notre présence a pu soulever des appréhensions, cela d'autant plus que la chasse à courre est une activité controversée. De ce fait, nous avons à plusieurs reprises dû rappeler à nos interlocuteurs que notre posture était celle de chercheurs en gestion.

Au total, nous avons suivi quatre chasses de trois équipages différents. À chaque fois, deux d'entre nous suivaient un ou plusieurs suiveurs, installés à leurs côtés dans leur voiture et les suivant partout pendant les quatre heures (en moyenne) que dure la chasse (ils sortent souvent de leur voiture, y reviennent, en sortent à nouveau...).

Notre objectif était alors de regarder et d'observer les suiveurs en action, de partager leurs impressions en situation, de saisir sur le vif leurs interactions avec les chasseurs ou d'autres suiveurs, et de comprendre leurs choix, dans l'action.

Pour avoir accès à cette compréhension, nous ne sommes pas restés silencieux, nous n'avons pas non plus refusé d'être impliqués, mais nous avons, au fur et à mesure de notre immersion, posé des questions, essentiellement des questions permettant de comprendre l'action en train de se faire : « Qu'êtes-vous en train d'écouter ? », « Où allez-vous ? », « Pourquoi avez-vous dit cela ? », « Que se passe-t-il ? » ou encore « Pourquoi faites-vous ce choix ? ».

Par ailleurs, en suivant les suiveurs, nous en rencontrions d'autres, nous nous présentions à nouveau et participions à leurs échanges. Cela a souvent été l'occasion de faire connaissance avec d'autres suiveurs et de recueillir leurs avis, leurs impressions et leurs analyses sur le déroulement de la chasse.

Nous avons chacun enregistré l'ensemble des dialogues avec les suiveurs, laissant le micro ouvert pendant la quasi-totalité de la durée de chaque chasse. Ces enregistrements ont donc saisi non seulement les discussions, mais aussi tous les bruits qui envahissent la forêt pendant la chasse : sabots de chevaux, récris des chiens, moteurs de voiture, crissements des feuilles mortes, bruit du vent... Ces enregistrements ont été intégralement retranscrits, les bruits comme les mots. L'un d'entre nous a par ailleurs pris des photos pendant tout le déroulé de la chasse. À l'issue de chaque chasse, nous avons échangé entre nous sur les événements, les interactions et les phénomènes que nous avons observés ; nous avons aussi partagé nos propres ressentis et émotions.

Au total, notre matériau se compose des entretiens que nous avons menés avec les maîtres d'équipage, de nos discussions informelles avec les chasseurs et les



suiveurs, soit 24 heures de retranscriptions de dialogues et d'interactions intervenus au cours des chasses. C'est à l'appui de ces éléments que nous avons construit une grille d'analyse des différentes natures des interactions entre suiveurs et chasseurs, puis que nous avons revisité l'ensemble du matériau à cette aune.

Une approche ethnographique

Nous avons ainsi développé une approche ethnographique en nous insérant dans le monde des suiveurs de la chasse à courre au chevreuil.

Plusieurs éléments caractérisent l'approche ethnographique : l'extériorité de l'ethnographe par rapport au monde observé dans une posture qui se situe entre la familiarité et la distance (MATHEU, 1986), la sensibilité physique et psychique de l'observateur dans et vis-à-vis du milieu observé et, enfin, une nécessaire réflexivité consistant à comprendre et à analyser la place occupée ou octroyée sur le terrain (FAVRET-SAADA, 1997 ; GIRIN, 1981). Avec l'approche ethnographique, les chercheurs s'immergent dans un milieu qui ne leur est pas familier, auquel ils sont étrangers, et ils usent alors de leur naïveté pour développer des observations et des analyses intéressantes.

Il était donc important pour nous, en tant que chercheurs, d'être conscients de notre position sur le terrain.

Ainsi, par exemple, l'une d'entre nous habite dans un village voisin, où sa famille a des racines. Même si elle ne participe pas habituellement aux chasses, sa position en tant qu'observateur participant n'est pas de même nature que celle des deux autres chercheurs, le milieu lui étant plus familier. En même temps, cette position de dedans/dehors a été décisive pour accéder au terrain, pour trouver des alliés, puis se faire accepter en tant que suiveurs de suiveurs. Les deux autres chercheurs, totalement néophytes, étaient, quant à eux, plus dans une posture de curiosité, interrogeant ce qui pourrait relever de l'évidence pour des initiés. Certains suiveurs et chasseurs se sont avérés intéressés par les sciences sociales ayant eu l'occasion de les mobiliser dans leur expérience professionnelle, et partageant de ce fait rapidement notre démarche, ils ont été nos principaux alliés, nous aidant à nous insérer auprès des suiveurs.

D'autres ont vu dans notre étude un moyen de contribuer à donner une image positive de la chasse à courre et à valoriser les rôles des suiveurs, qui sont plus volontiers dans l'ombre et qui font habituellement l'objet de moins d'attention que les chasseurs.

Mais d'autres encore se sont aussi, à juste titre, souciés de ce que nous allions bien pouvoir faire de toutes ces informations, rappelant que, dans le passé, ils avaient pu accueillir des photographes ou des journalistes qui avaient en définitive publié des images ou des propos

desservant ce type de chasse. Il nous a donc fallu à plusieurs reprises énoncer le fait que nous n'étions ni pour ni contre la chasse à courre, mais que nous la regardions comme une organisation originale et, de ce fait, intéressante à étudier.

Bien qu'occupant une position de suiveurs de suiveurs, nous n'avons pour autant jamais été considérés par les suiveurs comme leurs égaux, n'étant pas perçus comme compétents par ces derniers. Ainsi, par exemple, lors d'une des toutes premières chasses, l'un d'entre nous a vu le chevreuil de chasse pendant que les suiveurs portaient leur regard sur un autre endroit. Pour autant, cette information n'a pas été jugée par les suiveurs comme étant suffisamment fiable pour être transmise aux chasseurs. Cette anecdote éclaire sur l'importance de la légitimité des suiveurs, laquelle se construit à l'appui d'une participation régulière à nombre de chasses au cours desquelles la qualité de leurs informations a pu être vérifiée. Dans le même ordre d'idée, il s'est avéré que certains des suiveurs que nous suivions étaient particulièrement attachés à donner une bonne image non seulement de la chasse à courre, mais aussi de leur rôle. Ainsi, un suiveur a pu affirmer à l'un d'entre nous, à l'issue d'une chasse au cours de laquelle nous n'avions pas vu d'animaux : « Vous allez penser que je ne suis pas un bon suiveur... ». Cela a été l'occasion de revenir sur les critères de jugement de ce qui fait un « bon suiveur » et de rappeler notre posture fondamentalement compréhensive.

Si nous avons été introduits par des chasseurs voire par le maître d'équipage, ce qui nous était apparu incontournable (sauf à déployer un protocole méthodologique totalement en sous-marins posant alors des dilemmes de nature éthique), nous avons pu noter que ce mode d'introduction n'a pas pour autant empêché certains suiveurs d'exprimer des critiques sur le déroulement de la chasse, sur le respect ou non par l'équipage des règles de la vènerie, etc.

Toute démarche ethnographique implique de concevoir des dispositifs permettant de travailler la réflexivité du chercheur (ou des chercheurs). Nous avons exercé cette réflexivité de plusieurs façons.

Tout d'abord, le fait de suivre chaque chasse à plusieurs, chacun suivant un ou plusieurs suiveurs, nous a permis de travailler sur notre connaissance partagée de la chasse à courre dans son fonctionnement. En nous croisant (pendant la chasse ou à l'issue de celle-ci), nous avons ainsi partagé nos impressions et confronté nos observations respectives, ce qui nous a permis notamment de mieux comprendre ce qui avait pu se passer. D'ailleurs, les protagonistes de la chasse eux-mêmes effectuent systématiquement ce travail lorsque, à la fin de la chasse, ils ressentent le besoin de se raconter mutuellement leur chasse, de s'échanger des informations sur ce qui s'est passé à tel moment, de reconstituer à plusieurs son déroulement, de sorte à mieux le comprendre. Nous avons procédé de



même, ce qui a été rendu possible par la présence simultanée de plusieurs chercheurs autorisant ainsi des formes de triangulation des observations recueillies.

Enfin, le fait de parler avec les suiveurs pendant toute la durée de la chasse nous a permis d'accéder à une meilleure compréhension des sens qu'ils donnent à l'action et des façons dont ils interprètent tel ou tel signe. Mais cela nous a aussi permis d'éviter de faire des contre-sens et de comprendre en quoi notre présence a pu déranger l'organisation observée ou en modifier le fonctionnement. Ainsi, au cours de l'une des chasses que nous avons suivies, les suiveurs se demandaient pourquoi le maître d'équipage ne prenait pas la décision d'arrêter la chasse, le chevreuil semblant s'être échappé et la meute ne chassant plus depuis déjà bien longtemps. L'un des suiveurs s'est alors exclamé : « C'est parce que vous êtes là ! ... ». Notre présence demeurant donc de l'ordre de l'inhabituel.

LA COOPÉRATION ENTRE CHASSEURS ET SUIVEURS : ENTRE VULNÉRABILITÉS ET CONTRIBUTIONS

Opérer un tel suivi de suiveurs au cours de plusieurs chasses au chevreuil menées par différents équipages au chevreuil nous a permis d'accéder à une compréhension en profondeur de ce qui se joue pendant une chasse, en particulier en ce qui concerne les différents rôles joués par lesdits « suiveurs ». En première lecture, l'organisation de la chasse à courre obéit à une distribution formelle des rôles : le maître d'équipage dirige la chasse et conduit la meute de chiens avec l'aide du master. Viennent ensuite les chasseurs, qui, selon les cas, peuvent aussi intervenir sur la meute, faire des choix, orienter la chasse, recueillir des informations. Mais cette distribution formelle des rôles nous est apparue comme fluctuante au cours de l'action, s'agissant d'une activité elle-même mouvante, qui s'inscrit dans un processus *a priori* indéterminé.

La chasse à courre, une dramaturgie en trois actes dans laquelle les suiveurs peuvent accéder au statut d'acteurs

Dans la chasse à courre, de nombreux signes rappellent en permanence la différence entre chasseurs et suiveurs : les premiers sont des membres de l'équipage et des adhérents à l'association de chasse (pas les seconds), les premiers revêtent l'habit traditionnel de l'équipage (pas les seconds), les premiers sont autorisés à sonner de la trompe pendant la chasse (pas les seconds), les premiers sont autorisés à rappeler les chiens, à leur donner des ordres (pas les seconds), etc. Ces différences peuvent ainsi être vues comme des

attributs du pouvoir et du prestige des chasseurs, assurant par là-même les conditions de l'exercice de leur domination.

Mais quand on regarde le déroulement de la chasse à courre sous l'angle de son processus, on remarque que tous, suiveurs comme chasseurs, suivent – certes de différentes façons et avec différents statuts – la meute qui elle-même tente de suivre l'animal chassé. De ce point de vue, les chasseurs peuvent aussi être considérés comme des suiveurs dépendants des tactiques de l'animal (celui-ci va chercher à « donner le change », c'est-à-dire à déjouer le travail des chiens pendant le laisser-courre, par exemple en se mêlant à une harde pour mêler son odeur avec celle d'autres animaux), ainsi que de la qualité du travail de la meute et des nombreux facteurs qui peuvent affecter la voie. Dans ce processus, notre travail d'observation permet de mettre en exergue trois étapes principales dans le déroulement de la chasse lesquelles correspondent à trois questions principales partagées par les chasseurs et les suiveurs. Dans une première étape, ils se demandent : « Où est le chevreuil ? ». Dans un deuxième temps, la question principale devient : « Le chevreuil va-t-il être pris ? ». Enfin, dans une troisième et dernière étape, quand la chasse dure plus de trois ou quatre heures, la question principale est alors : « Pourquoi n'arrête-t-on pas la chasse ? ».

Revenons sur la première étape. L'objectif est de suivre la voie et d'arriver à voir le chevreuil chassé (et pas un autre), ce qui implique d'anticiper sur la stratégie de l'animal chassé, d'être capable d'interpréter les récris des chiens, les sons des trompes et la signification des mouvements de la meute. Être capable d'interpréter ces signes suppose d'avoir une connaissance fine de la forêt, des habitudes et des comportements du chevreuil, ainsi que des caractéristiques de tel ou tel chien. Dans cette situation, les cavaliers peuvent aussi se perdre, tandis que les suiveurs peuvent accéder à des informations que les premiers n'ont pas et peuvent donc de ce fait arriver à avoir une meilleure compréhension de ce qui est en train de se passer. Par exemple, les suiveurs à vélo sont plus mobiles que les cavaliers, ils peuvent pénétrer dans des fourrés (même si cela est normalement interdit). Les suiveurs en voiture ou à vélo peuvent plus facilement descendre et rejoindre leur moyen de locomotion que les cavaliers, et donc vérifier des informations. Les suiveurs qui s'occupent régulièrement des chiens au chenil peuvent avoir une connaissance des aptitudes et des capacités de chaque chien bien supérieure à celle qu'auraient des chasseurs qui n'iraient que rarement au chenil. Les suiveurs, surtout s'ils sont nombreux, peuvent développer un plus fin maillage du territoire de chasse et, de ce fait, se doter d'un meilleur réseau d'information que les chasseurs. Dans ce contexte de vulnérabilité des chasseurs, il n'est pas rare de voir un cavalier approcher quelqu'un considéré comme un « bon suiveur » pour lui demander s'il, elle a vu





Photo © JASSE-LEEMAGE

« Quand on regarde le déroulement de la chasse à courre sous l'angle de son processus, on remarque que tous, suiveurs comme chasseurs, suivent - certes de différentes façons en raison de leurs différents statuts - la meute qui elle-même tente de suivre l'animal chassé. », « Comment on doit chasser le cerf », miniature tirée de « Le livre de la chasse » de Gaston Phoebus, Comte de Foix, Seigneur de Béarn, XIV^e siècle.

quelque chose, même si le code de la Vènerie désapprouve cela.

Ainsi, malgré tous les attributs de la domination que viennent rappeler et renforcer les rituels et le code de la Vènerie, il apparaît que dans l'action de chasse, ceux qui la conduisent (les veneurs et en particulier le maître d'équipage) peuvent être l'objet de moments de vulnérabilité autorisant le déploiement de modes de coopération informels (voire cachés) entre chasseurs et suiveurs. Au-delà, dans ces instants parfois fugaces, les suiveurs vont décider – ou non – de partager leurs informations et leurs connaissances. Très souvent, les suiveurs nous ont expliqué que leur coopération dépendait du respect que leur montraient (ou non) les chasseurs, du fait qu'ils les saluent (ou non) lors de la phase du rapport, du fait qu'ils s'adressent à eux de façon aimable (ou non) pendant la chasse, par exemple quand ils leur demandent un renseignement. En tous les cas, il ressort que les suiveurs parviennent, au cours de la chasse, à abandon-

ner leur position d'objets pour devenir des sujets dans l'action.

En portant le regard sur les activités et pratiques de suiveurs avant, pendant et après la chasse, nous pouvons estimer qu'ils fournissent d'importants efforts pour accéder à ce statut d'acteurs. Certains donnent de leur temps en dehors des jours de chasse pour aider le valet de chiens, au chenil. Les cyclistes s'entraînent dur pour être capables de suivre physiquement. D'autres se mettent quasiment en danger vital quand ils se positionnent sur les routes nationales pour ralentir la circulation, dans l'hypothèse où l'animal chassé et la meute traverseraient. Le fait de se mettre en danger semble relever d'un véritable gage d'implication (il est impensable de boucler sa ceinture de sécurité, au risque de perdre une miette du spectacle !) Ainsi, le prix à payer pour les suiveurs pour accéder à la coopération en réponse aux zones de vulnérabilité des chasseurs peut être considéré élevé. Néanmoins, les suiveurs peuvent aussi accéder à des gratifications, sym-



boliques ou extrêmement pratiques : ainsi, par exemple, les suiveurs reconnus par l'équipage se voient accorder un *pass* leur permettant d'accéder aux routes forestières réservées aux seuls agents de l'ONE.

Les situations de coproduction

Il est possible de distinguer trois contextes dans lesquels la vulnérabilité implique la construction de situations de coopération entre chasseurs et suiveurs. Il s'opère ce que nous pouvons appeler une coproduction de la quête. La chasse a pour finalité d'attraper l'animal. Mais les chasseurs sont confrontés à trois défis qui peuvent les en empêcher.

Tout d'abord, ils peuvent perdre la « voie » de l'animal (son odeur ou son « sentiment » [du verbe *sentir*, ndlr]). Dans ce cas, les suiveurs peuvent constituer une ressource précieuse du fait de ce qu'ils ont pu voir, entendre ou déduire à l'appui de leurs connaissances. Ensuite, les chasseurs peuvent se perdre. Il peut par exemple leur arriver d'attendre à un endroit de la forêt et ne réaliser que tardivement que la chasse est partie dans une autre direction. Les suiveurs peuvent alors les aider à retrouver le cœur de l'action. Les chasseurs peuvent aussi suivre des chiens qui, en fait, ne sont pas sur la bonne voie : l'intervention des suiveurs (sous la forme d'informations données aux chasseurs) peut alors permettre d'éviter la fragmentation de la chasse en plusieurs chasses. Les suiveurs peuvent ainsi contribuer au maintien de la cohésion de l'équipage. Mais, plus que tout, dans cette coproduction de la quête, les suiveurs jouent un rôle très actif dans la limitation des externalités négatives de l'action de chasse à courre.

Parmi les différents problèmes posés, le plus important est la traversée des routes. L'animal de chasse peut en effet traverser une nationale. Comme les chiens suivent la voie, ils peuvent aussi traverser la route. Dès lors, il faut que le danger soit signalé aux conducteurs de sorte à protéger tout le monde : les chasseurs, les chiens et les conducteurs.

Pour assurer cette sécurité, les suiveurs peuvent anticiper sur les mouvements de la chasse et, s'ils estiment qu'il y a un risque que celle-ci se dirige vers la route, ils peuvent alors quitter la chasse pour la devancer, puis se rendre sur la route pour installer des signaux de détresse.

En cela, les suiveurs ne sont pas des agents passifs qui se contentent de suivre les ordres émanant des chasseurs : bien souvent, ils anticipent ce type de situation.

Un autre danger, pour les chasseurs, est celui de se retrouver seul. Les chasseurs peuvent se blesser pendant la chasse et, s'ils sont isolés, ils peuvent se retrouver en situation de danger. Les chiens peuvent eux aussi se perdre : aussi surprenant que cela puisse paraître, des chiens peuvent être retrouvés des heures après la fin de la chasse à des kilomètres de leur lieu de

départ. Dans les deux cas, les suiveurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de ce risque d'isolement : ils peuvent porter attention à l'endroit où se trouve tel ou tel chasseur. De même, certains suiveurs peuvent passer des heures, y compris au cours de la chasse, à rechercher des chiens égarés dans la forêt.

Dans ces deux rôles – quête de la coproduction et prévention des externalités négatives – les suiveurs peuvent aussi être en contact avec d'autres parties prenantes de la chasse à courre. Ils se transforment alors en porte-parole de cette pratique, qui est aussi pour eux une passion. Nous avons pu l'observer aux moments où ils interviennent autour de la route à des fins de protection. Il n'est alors pas rare que des conducteurs de passage s'enquière des raisons de l'arrêt de la circulation (par exemple) et, parfois, un dialogue s'instaure. À l'inverse, nous avons été les témoins de la scène suivante (apparemment fréquente) : un suiveur était en train de signaler aux conducteurs que la chasse pouvait traverser la route, une voiture a ralenti, son conducteur a fait un geste fort inélégant, puis a brusquement accéléré.

Pour être reconnus comme de « bons suiveurs », ceux-ci doivent donc posséder de nombreuses connaissances. Leur expertise est de quatre ordres : la connaissance du terrain (de la forêt), la connaissance des chiens, la connaissance des ruses du chevreuil et la capacité à lire, à entendre et à interpréter des signes. La connaissance du terrain renvoie à une certaine familiarité avec la forêt où se déroule la chasse à courre. Ceux qui la connaissent le mieux en connaissent tous les chemins, les caractéristiques de son sol, la densité (ou non) des arbres et des fourrés, les lieux de passage des animaux, etc., ces connaissances étant décisives pour être à même de développer une capacité d'anticipation sur le déroulement de la chasse.

Nous avons pu observer en outre que certains suiveurs connaissent très bien les chiens, leurs noms, leurs caractéristiques et leurs qualités. Pour acquérir cette expertise, il faut passer des heures avec eux au chenil, en dehors des jours de chasse, voire même en dehors de la saison de chasse.

Vient ensuite la connaissance du comportement du chevreuil, un animal réputé être particulièrement rusé. Cette expertise est aussi nécessaire pour anticiper, cela d'autant plus que, dans le cas du chevreuil, plus l'animal est chassé, moins il produit d'odeur (il « retient son sentiment ») et plus il est de ce fait à même de déjouer la meute.

Enfin, la capacité d'interpréter les signes renvoie au fait d'être capable de voir, d'entendre, de reconnaître et de donner un sens aux multiples indices qui peuvent être trouvés (tels que des empreintes sur le sol). Cela suppose aussi de savoir traduire les fanfares de chasse, qui fournissent des informations sur la chasse elle-même.

Que ce soit pour en protéger les ressources ou pour en préserver l'image (et donc la pérennité), les suiveurs



contribuent à établir un cordon sanitaire qui se déploie obligatoirement selon des frontières invisibles et (surtout) imprévisibles, l'action se déroulant dans un espace ouvert qui est également en mouvement, sans que la direction de ce mouvement puisse être prédéterminée.

Les limites de la coproduction

Jusqu'ici, nous avons présenté les contributions des suiveurs sous l'angle de l'aide et du soutien qu'ils apportent aux chasseurs. Cela n'est bien sûr pas systématiquement le cas. Du point de vue des chasseurs, les bons suiveurs sont ceux qui donnent des informations utiles, contribuent au fonctionnement de la chasse à courre et rendent service. Mais à partir du moment où les suiveurs se considèrent eux-mêmes comme acteurs, il peut aussi leur arriver de faire leur propre chasse. Cela signifie qu'ils conduisent leur propre projet tout en participant à la chasse. Pour certains suiveurs, cela peut signifier d'arriver à voir l'animal en même temps que les chasseurs (voire avant ceux-ci). Pour d'autres, leur finalité peut être principalement esthétique : admirer la beauté des mouvements des animaux, le déploiement des chevaux dans la forêt, le travail des chiens. Nous avons entendu des suiveurs critiquer la façon de monter à cheval de certains chasseurs, ne les trouvant pas élégants. Pour d'autres, suivre la chasse à courre est l'occasion de faire de belles photos, ils viennent en fait chasser des images. Tout le monde étant en train de chasser (les chiens, les chasseurs et les suiveurs), chacun poursuivant ses propres objectifs, le point critique devient celui de l'alignement de ces objectifs pluriels. Cela détermine la ligne de partage entre les « bons suiveurs » (dont les objectifs contribuent à la réalisation de la chasse dans de bonnes conditions) et les « mauvais suiveurs » (dont les objectifs peuvent venir interférer avec ceux de la chasse).

Ainsi, par exemple, un suiveur en voiture peut chercher à suivre le parcours de l'animal de chasse, au détriment de son rôle de protection de la route. Les suiveurs peuvent ainsi perturber, voire menacer le déroulement de la chasse. À pied, en voiture ou à vélo, les suiveurs sont focalisés sur le fait d'être au bon moment à la bonne place pour voir le chevreuil.

Dans cette quête, les suiveurs peuvent être une source de « pollution » : ils peuvent couper la voie, empêcher la progression du chevreuil ou de la meute, faire du bruit avec leurs voitures, voire provoquer un accident... Leur attitude peut aussi venir alimenter la mauvaise image de la chasse à courre aux yeux des riverains quand, par exemple, les suiveurs garent leurs voitures sur les deux côtés d'une route, puis repartent brusquement sans trop prêter attention aux véhicules ou aux promeneurs qui ne suivent pas la chasse, etc. Un suiveur très expérimenté peut trouver l'animal avant les chasseurs et ainsi modifier la trajectoire de la

chasse en dérangeant celui-ci. Un suiveur trop proche des chiens peut les appeler pendant l'action de chasse (alors que seuls quelques chasseurs sont théoriquement autorisés à le faire), les perturber ou générer des ordres contradictoires.

CONCLUSION

Sous de nombreux aspects, les suiveurs ne sont pas uniquement les spectateurs d'une tragédie codifiée se déroulant dans un théâtre en plein air. Ils peuvent être considérés comme des parties prenantes, non seulement du fait qu'ils contribuent à la construction de la légitimité de la chasse à courre, mais aussi parce qu'ils contribuent activement – pour certains d'entre eux en tout cas – à l'organisation même de la chasse, en tant que bénévoles, quand bien même ils ne seraient pas membres de l'équipage.

Le rôle de suiveur, dans la chasse à courre, est un rôle institué, c'est-à-dire un rôle connu et reconnu. Son examen approfondi montre que les suiveurs qui pourraient apparaître *a priori* comme principalement passifs ont aussi un rôle actif. Ainsi, nous avons montré que les suiveurs peuvent se retrouver dans des situations de coproduction qui les amènent à dialoguer avec les chasseurs. Dans ces cas-là, ne coproduit pas qui veut : il faut disposer des savoirs et des compétences permettant d'être considéré comme un interlocuteur crédible. Nous avons proposé d'envisager ces situations de coproduction au travers de l'idée de vulnérabilité : c'est lorsque les chasseurs traversent des configurations de vulnérabilité (le franchissement d'une route, par exemple) que la coproduction devient un enjeu clé. Enfin, nous avons analysé la fragilité de l'alignement des intérêts dans ces situations de co-production. Les suiveurs peuvent toujours être tentés de vivre « leur propre chasse » et ainsi d'entrer en conflit avec le déroulé de la chasse à courre ou avec les codes des chasseurs.

Le rôle de suiveur existe aussi dans d'autres univers plus ou moins éloignés de la chasse à courre. Dans ces derniers, les trois questions que nous soulevons (à savoir la coproduction, le partage des zones de vulnérabilité et l'alignement des projets) nous semblent aussi pouvoir constituer des clefs d'analyse. Par exemple, relève de cette même logique le cas d'un fan du Tour de France qui n'hésite pas à arriver plusieurs jours avant le passage de ses idoles pour être sûr de bien les voir : il ne coproduit pas la course proprement dite, mais sa simple présence participe du spectacle collectif, ses encouragements et son engagement peuvent s'avérer source de motivation pour les coureurs, et il ne faut pas que son propre projet (comme celui de pouvoir toucher les coureurs, par exemple) entre en opposition avec le bon déroulement de la course. ■



BIBLIOGRAPHIE

Lord BURNS, EDWARDS (V.), MARSH (J.), Lord SOULSBY & WINTER (M.), *Report of Committee of Inquiry into Hunting with dogs in England & Wales*, The Stationary Office Limited, 2000.

<http://www.archive.official-documents.co.uk/document/cm47/4763/4763-00.htm>

CZARNIAWSKA-JOERGES (B.), *Shadowing and other techniques for doing fieldwork in modern societies*, Liber Copenhagen Business School Press, 2007.

FAVRET-SAADA (J.), *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard « Bibliothèque des Sciences humaines », 1977.

GIRIN (J.), « Quel paradigme pour la recherche en gestion ? », *Économie et société*, série « Sciences de gestion », n°2, décembre, pp. 1872-1889, 1981.

MATHEU (M.), « La familiarité distante. Quel regard poser sur la gestion dans notre société ? », *Gérer et Comprendre, Annales des Mines*, n°2, mars, 1986.

PINÇON-CHARLOT (M.) & PINÇON (M.), *La chasse à courre*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2003.

